

*Doniphan Hammer, président de la Commission de formation et d'implantation professionnelles, vient d'être élu au board du CED. Nous l'avons rencontré pour recueillir ses premières impressions.*

CED

## La french touch à Bruxelles

**CDF : Que signifie votre élection au board du CED ?**

**Doniphan Hammer :** cette élection est pour moi un honneur et une charge de responsabilité. Un honneur pour la confiance que la CNSD porte à ma personne en ayant notamment présenté ma candidature, tout comme mes confrères et consœurs européens qui m'ont apporté leur soutien et accordé leur voix. Cela implique aussi une grande responsabilité vis-à-vis des praticiens français pour entendre et défendre leurs intérêts tout en trouvant le meilleur compromis avec les autres pays.

**Quelle sera exactement votre mission au sein du board ?**

**D. H. :** La mission du *board* n'étant pas définie de façon spécifique, c'est à chacun de trouver sa place et la façon dont il veut exercer son mandat. Un grand point positif est le fait que nous nous connaissons tous, que nous avons déjà travaillé sur de nombreux dossiers où chacun a pu s'exprimer, exposant ses convictions avec parfois des avis divergents. Pour ma part je vais continuer à suivre les dossiers sur lesquels je travaille actuellement : l'accès partiel, la directive qualification, la démographie, le profil du chirurgien-dentiste, l'équipe dentaire. Je vais également prendre connaissance d'autres problématiques européennes et réfléchir à trouver des solutions en apportant la « french touch ». Par ailleurs, je tiens à saluer Roland L'Herron, mon prédéces-

seur à ce poste, pour la qualité de son travail, sa perspicacité et sa véracité dans le suivi et l'avancée des dossiers.

**Aurez-vous des positions spécifiques à défendre pour la France ?**

**D. H. :** Comme je l'ai écrit à mes homologues européens, mes priorités pour le CED sont et seront : défendre l'exercice libéral de notre profession en Europe, défendre une formation initiale de qualité, défendre la place spéciale de la santé dans l'Union européenne : la santé ne peut être traitée comme un marché ordinaire, renforcer la coopération et les rencontres entre le CED et les institutions européennes ainsi qu'avec les autres professions de santé et libérales. Cela ne pourra se faire que par une présence assidue aux différentes réunions à travers les États membres et en continuant d'avoir des contacts réguliers avec les parlementaires européens.

**La dimension européenne est-elle vraiment nécessaire ? N'avons-nous pas assez à nous occuper de nos problèmes ?**

**D. H. :** Le village gaulois, ou avoir une politique professionnelle franco-centrée, n'est plus d'actualité ! Il faut être conscient qu'actuellement, une grande partie de la législation nationale provient de l'Union européenne et que la plupart des réglementations qui régissent la profession dentaire émanent des directives européennes : dispositifs médicaux, produits cosmétiques, libre circulation des patients et des chirurgiens-dentistes, e-Santé, etc. Ne pas avoir de vision européenne pour

régler nos problèmes nationaux serait une lacune et une grave erreur. Je ne citerai que quelques exemples pour lesquels au sein du CED nous travaillons activement et qui ont une incidence directe sur notre exercice en France : la libre circulation des praticiens en Europe, la profession des hygiénistes, la carte professionnelle européenne, le niveau et le contenu de formation des futurs confrères, l'élimination de l'amalgame et des déchets, le vieillissement de la population, les nouvelles technologies...

**Comment allez-vous concilier ces nouvelles responsabilités avec vos missions nationales actuelles et votre vie de tous les jours ?**

**D. H. :** Avoir une bonne organisation et savoir déléguer est la clé. Penser qu'être le seul à pouvoir faire les choses et être indispensable est une faiblesse. La commission que je préside et que j'affectionne particulièrement est le résultat d'un travail collégial, chacun encore une fois s'exprime comme il le souhaite... Je ne suis que le catalyseur. J'ai aussi la chance de travailler avec le pôle social de la CNSD où la confiance règne en maître. Le partage total des informations et des avis nous permet d'avoir le même niveau de connaissance et d'être « interchangeable » et cela est une grande chance. Enfin j'ai la chance d'être compris au sein de mon cabinet avec mon associé (Fabien) et mes assistantes (Christelle et Sylvie) et, surtout, d'être soutenu dans ma vie personnelle et amicale. ■



*Doniphan Hammer interviewé par Serge Deschaux*